Louis-Arthur Richard, LL. D.

LA LANGUE QUE NOUS PARLONS

ARTICLE PARU
DANS LA
Revue Trimestrielle Canadienne
DE FÉVRIER 1919

Bureaux de la Revue: 228, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL

F5012
1919
R512

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

Louis-Arthur Richard, LL. D.

F1439

LA LANGUE QUE NOUS PARLONS

ARTICLE PARU
DANS LA
Revue Trimestrielle Canadienne
DE FÉVRIER 1919

Bureaux de la Revue: 228, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL

LA LANGUE QUE NOUS PARLONS

C'est la France qui, par son héroïsme, par sa ténacité et par son endurance, aura été le principal artisan de la victoire. Au prix de sacrifices dont on ne connaît pas encore toute l'étendue, elle aura contribué plus chèrement que d'autres à sauver la civilisation de la savante barbarie allemande. Il n'est donc pas surprenant que partout, chez les neutres aussi bien que chez les Alliés, elle provoque d'ardentes sympathies et fasse naître de durables amitiés. La France est aimée, elle est admirée comme jamais encore, probablement, elle ne l'a été dans le passé. Peut-être ne l'a-t-elle jamais aussi bien mérité qu'en ces années sanglantes où ses fils ont cueilli une moisson de gloire qui suffirait à immortaliser plus d'un peuple. On l'aime et on l'admire, il va sans dire, pour ses incomparables soldats, pour toutes les vertus que, à l'heure du sacrifice et de l'immolation, elle n'a cessé de pratiquer avec une touchante simplicité; mais on l'aime également pour sa culture si riche et si variée et pour sa langue si souple et si belle.

Sa langue, tous les pays du monde sont déjà en voie de lui faire une place de plus en plus large dans leurs écoles, dans leurs universités et même dans toutes les manifestations de leur vie sociale. Le rapport si instructif de la Commission Leathes, par exemple, témoigne de l'importance que l'on attache à la connaissance du français en Angleterre. Ce courant de sympathies universelles en faveur du doux parler de France devrait donc plutôt mettre fin au régime d'ostracisme auquel notre langue est soumise au Canada. Dans toutes les provinces du Dominion, il semblerait naturel qu'il n'y eût aucun obstacle à l'expansion d'un idiome qui, tout en étant celui de France, est également celui des pionniers de ce pays. D'autant plus que cet idiome est reconnu officiellement par la Constitution qui nous régit et qu'il est parlé par environ un tiers de la population canadienne. Cependant, — fait inexplicable de la part d'une majorité dont les enfants se battent d'une façon si chevaleresque pour maintenir la civilisation en Europe — c'est le contraire qui paraît devoir se produire. Il se prépare, dans l'Ouest tout particulièrement [1], une lutte sans merci contre ce que

[1] Voir l'*Action française*, mai 1918, p. 212.

le rapport Leathes appelle justement « la langue la plus importante dans l'histoire de la civilisation moderne » et « pour nous (Anglais), assurément la plus importante à tous les points de vue ».

Ce témoignage, que les Anglo-Canadiens auraient mauvaise grâce à récuser, est un argument que nous pourrons avantageusement faire valoir dans les combats prochains. Malheureusement, ce n'est pas un argument décisif. Nos adversaires, rarement à court de moyens, vont répliquer que nous ne parlons pas le français, mais un misérable patois, sans valeur littéraire comme sans utilité pratique. On n'a pas oublié le cri haineux du député Morphy : *Beastly horrible French.* On n'a pas oublié, non plus, la phrase de Beaverbrooke dans un livre que chaque foyer canadien se fait un devoir de posséder : *Others, again, switched off from English to French Canadian patois.* Et que d'autres calomnies de même nature ne lit-on pas périodiquement sous la signature de journalistes canadiens ou américains, quelques-uns de bonne foi, mais odieusement trompés par des détracteurs dont on ne saurait contester la puissance. Les choses ont bien changé depuis une cinquantaine d'années. Autrefois, on vit les journalistes canadiens de langue anglaise, dans un élan généreux, prendre spontanément la défense de notre langage contre les écrivains américains qui osaient en dire du mal. [1]

Donc, nous parlons patois, s'il faut en croire ces messieurs de la presse. Ils seraient probablement fort en peine de nous répondre, si nous avions l'audace de leur demander ce que c'est qu'un patois. Nous n'aurions pas la prétention de contester leur savoir, s'il s'agissait du *slang* ou du *cant* que, sans aucun doute, ils parlent couramment et, souvent même, n'écrivent pas mal du tout, mais le patois...

Un patois, nous disent Littré et Beaujean, c'est « un parler provincial qui, étant jadis un dialecte, a cessé d'être littérairement cultivé et qui n'est plus en usage que pour la conversation parmi les gens de province et particulièrement parmi les paysans et les ouvriers ». Est-ce bien le cas de notre langue ? Évidemment non, puisqu'elle est littérairement cultivée par des prosateurs et par des poètes dont les œuvres ont quelquefois reçu une attention bienveillante de la critique française, de l'Académie française elle-même. Nous n'avons pas à établir de distinction entre la langue que nous parlons et celle que nous écrivons, puisque nos adversaires n'en font pas eux-mêmes et qu'ils les confondent toutes deux dans un même mépris.

---

[1] B. Sulte : *La langue française au Canada*, p. 46.

Si nous parlions patois, si la langue française n'était pas littérairement cultivée chez nous, il est vraisemblable de croire que les liens intellectuels qui nous unissent à la France auraient été rompus à tout jamais le jour même où se brisaient nos liens politiques; et la culture française, de nos jours, aurait toute chance de nous être complètement étrangère. Or, il n'en est rien. Et c'est ainsi qu'un homme de lettres français qui a naguère parcouru notre pays en voyageur consciencieux et intelligent, et dont le témoignage offre à nos contradicteurs toute garantie d'impartialité, c'est ainsi que M. F. Funck-Brentano pouvait écrire, à l'occasion de l'entrée en guerre de la Roumanie : « La culture française est en Roumanie réellement surprenante. A l'exception de la Belgique naturellement, *et du Canada français*, je ne crois pas qu'il y ait un autre pays qui, à ce point de vue, puisse lui être comparé. »[1] Ainsi donc, comme centre important de culture française, M. Funck-Brentano fait passer le Canada avant la Suisse, par exemple, où l'on ne s'est jamais avisé de considérer comme un français dégénéré la langue que parlent et qu'écrivent les Suisses romands.

D'ailleurs, s'il est vrai que nous nous servons habituellement d'un patois, il serait utile d'en savoir les origines. D'où vient-il? A quel type se rattache-t-il? Où et quand est-il né? Nos pères l'ont-ils apporté de France avec eux et, dans ce cas, leurs descendants l'ont-ils pieusement conservé? D'autre part, si le parler ancestral était le français, l'avons-nous laissé s'abâtardir, avons-nous commis cette faute de le réduire au rang d'un patois?

Voyons plutôt.

D'abord, il est avéré que le français fut, dès le début, la langue dominante de la Colonie.[2] C'est le français que parlaient les fonctionnaires, les militaires, les membres du clergé, la classe dirigeante et, même, la majorité des colons.[3] Parmi ces derniers, plusieurs sans doute ne savaient pas le français ou, du moins, le savaient imparfaitement, mais leur patois était voué à une rapide décadence comme tous les patois qui sont contaminés par une langue littéraire, ainsi que la chose a pu être constaté scientifiquement par les philologues modernes.[4] Il y a plus : « le mélange des dialectes devait singulièrement faciliter l'évolution de notre parler vers le français. Broyées et confondues, les formes patoises per-

[1] *Annales politiques et littéraires*, 17 septembre 1916.
[2] Adjutor Rivard : *Parlers de France au Canada*, p. 18.
[3] Tardivel : *La langue française au Canada*, p. 23.
[4] A. Dauzat : *La langue française d'aujourd'hui*, p. 11.

dirent de leur vigueur naturelle; déracinées, la sève leur manqua. »[1] En d'autres termes, mélanger les patois, c'est les supprimer, pour nous servir de l'expression d'un linguiste belge. Or, les patois devaient être particulièrement mélangés au début de la Colonie, quand on songe qu'il y avait encore en France, voilà une centaine d'années, environ trente mille patois, c'est-à-dire presque autant que de communes,[2] et que, d'autre part, nos ancêtres sortaient de quarante provinces et, par conséquent, d'un nombre infiniment plus considérable de communes.[3]

Le français s'imposa avec une telle rapidité que La Potherie pouvait déjà écrire, vers l'an 1700 : « On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoiqu'il y ait un mélange de personnes de presque toutes les provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes. »[4] Le premier historien de la Nouvelle-France, le P. Charlevoix, disait de son côté en 1722 : « Nulle part, on ne parle plus purement notre langue; on ne remarque même ici aucun accent. »[5] Quelques années avant la Cession, l'abbé d'Olivet avait écrit à peu près la même chose.[6] Enfin, Montcalm lui-même déclarait dans son *Journal* que « les paysans canadiens parlent très bien le français ».[7]

Ainsi donc, la plus grande partie de nos ancêtres parlait le français, du moins ceux qui venaient de l'Ile de France, de la Touraine et de l'Orléans où, d'après l'opinion de Littré, il n'y avait pas de patois proprement dit.[8] Quant aux autres, ils ne furent pas lents à se rendre compte de la nécessité dans laquelle ils se trouvaient de connaître la langue de la majorité qui, d'ailleurs, était celle de l'administration.

Jean-Baptiste est ingénieux. Il a trouvé le secret de transformer en un peuple de trois millions d'habitants les descendants des quatre à cinq mille émigrants français qui, il y a deux ou trois siècles, vinrent tenter fortune sur les bords du Saint-Laurent. Il est bien capable, par surcroît, d'avoir donné naissance à un patois,

---

[1] Adjutor Rivard, *ouvrage cité*, p. 31.

[2] A. Dauzat, ouvrage cité, p. 194.

[3] Tableau de M. l'abbé Lortie : *Premier congrès de la langue française au Canada*, p. 8.

[4] Cité par M. Benjamin Sulte, ouvrage cité, p. 10.

[5] Cité par M. Tardivel, ouvrage cité, p. 30.

[6] *Bulletin du parler français*, vol. IV, p. 24.

[7] Page 627.

[8] Cité par M. Napoléon Legendre : *La langue française au Canada*, p. 83.

se disent sans doute ceux qui se désolent de ne pas reconnaître le *Parisian French* dans notre parler. Malheureusement, au point de vue linguistique, Jean-Baptiste est loin d'avoir été aussi fécond qu'il aurait pu et qu'il aurait dû l'être. Certes, il a créé des mots pour désigner des choses que l'on ne trouve pas en France et qui sont essentiellement canadiennes. Mais le répertoire en est trop peu considérable. La plupart sont cependant si jolis et si caractéristiques qu'ils ne manquent pas de faire honneur au bon goût de Jean-Baptiste et il est regrettable qu'il n'ait pas usé encore plus largement du droit qu'il avait de les créer. Car il avait indiscutablement ce droit. Et, s'il ne l'avait pas eu, il aurait pu se l'arroger, tout simplement, au même titre que les boulevardiers, que les gens de théâtre, de bourse ou de sport qui créent l'argot parisien dont certains mots n'en finissent pas moins par recevoir la consécration officielle du peuple français, sinon de l'Académie elle-même. Notre langue aurait-elle mérité qu'on la défende passionnément, si elle n'avait pas eu la souplesse de s'adapter à toutes les conditions du milieu où elle se trouvait transplantée, si elle n'avait pu désigner qu'au moyen de périphrases ce que l'on est convenu d'appeler la *sucrerie*, la *poudrerie*, la *brunante*, les *bordages*... ?

S'il est un reproche que l'on pourrait adresser à Jean-Baptiste, c'est plutôt de s'être trop souvent contenté de franciser certains mots anglais pour exprimer des choses nouvelles. Aussi, il a eu tort d'emprunter à la langue de son voisin ce qu'il aurait pu créer avec les ressources de sa propre langue. Mais, comme bien d'autres, Jean-Baptiste aime à pratiquer la théorie du moindre effort. Il a donc suivi, à cet égard, l'exemple de ses cousins de France qui, eux aussi, ont été atteints d'anglomanie. Que de mots anglais qui se sont petit à petit infiltrés dans le langage et qui, aujourd'hui sont d'un usage journalier en France ! Ainsi que M. François Veuillot le faisait si spirituellement remarquer l'hiver dernier : On ne peut plus sortir sans faire de *footing ;* on ne peut plus aller en soirée sans revêtir son *smoking ;* on ne peut plus voyager sans prendre un *sleeping ;* on ne peut plus se bercer que dans une *rocking-hair !*

Mais un mal n'en guérit pas un autre et si la France a eu tort d'adopter un nombre si considérable de mots anglais, il ne s'ensuit pas que nous ayons eu raison. Bien au contraire, et nous paierons beaucoup plus cher que notre ancienne mère patrie l'imprudence que nous avons commise en ne protégeant pas suffisamment notre parler. D'autant plus que nous n'avons pas seulement emprunté

des mots à la langue anglaise, mais des expressions et des tournures qui ne sont pas dans le génie de notre langue. Depuis les jours de Tardivel, l'anglicisme n'a pas cessé d'être l'ennemi qu'il faut combattre opiniâtrement. Mais cet ennemi, si insinuant soit-il, n'a pas encore réussi à transformer le parler ancestral en un langage nouveau qui, de près ou de loin, tienne du patois, et les écrivains anglais n'ont pas le droit de juger notre parler d'après le jargon que le poète Drummond met dans la bouche de son « Habitant ». Et, d'ailleurs, comment ne s'est-on pas rendu compte que cet habitant, que cet être dénué d'instruction, s'évertue tout simplement à parler un langage qui n'est pas le sien et se torture l'esprit pour se faire entendre des Anglais ou des Américains avec lesquels il lie conversation ! Il y a peut-être plus de malice qu'on ne pense dans l'œuvre de Drummond. Mais il est des hommes sur lesquels l'ironie glisse comme l'eau sur la plume d'un canard. Décidément, c'est une force que de ne se jamais sentir atteint par le ridicule ! Que notre idiome ait subi l'influence de la langue anglaise, il n'en pouvait être autrement et il est merveilleux de constater qu'il ait pu résister aussi énergiquement aux forces ambiantes. Car l'anglais n'est pas seulement la langue d'une grosse moitié de la population canadienne, c'est aussi la langue de la mère patrie, c'est la langue de nos puissants voisins, c'est la langue de l'industrie, du commerce et de la finance, c'est la langue du parlementarisme tel que nous le pratiquons depuis au delà d'un siècle et ce fut aussi, pendant longtemps, la langue de l'administration. Puisque nous avons nous-mêmes, subi l'influence des idées et des habitudes anglaises et, surtout, américaines, comment notre langue aurait-elle pu échapper à cette influence ?

Abstraction faite des canadianismes et des anglicismes, Jean-Baptiste s'est contenté de conserver avec un soin jaloux le vieux patrimoine linguistique dans toute son intégrité. De là, certains mots archaïques dont nous faisons usage et que l'on nous reproche d'avoir maintenus sous prétexte qu'ils n'ont plus cours en France. Reproche bien futile, à la vérité, puisque ces mots n'ont pas cessé d'être français et qu'on les rencontre fréquemment sous la plume des écrivains du 15e, du 16e et du 17e siècle, qui furent les meilleurs ouvriers de la langue française. On les retrouve même sous la plume d'écrivains aussi modernes que MM. Brunetière et Faguet pour n'en pas mentionner d'autres. Si quelques-uns de ces mots ne figurent plus au dictionnaire de l'Académie, leur provenance française n'est pas douteuse et, suivant l'expression de Oscar Dunn,

ils prouvent notre origine et sont d'excellents certificats de nationalité.[1]

Ne serait-il pas à propos de rappeler ici l'opinion que l'illustre savant français, M. Élisée Reclus, exprimait à Napoléon Legendre il y a une trentaine d'années au sujet de nos bons vieux mots : « Dans votre langue, disait-il, notre français du vieux pays retrouve encore bien des termes qu'il eût dû garder; il en trouvera aussi qu'un autre milieu vous a forcés de créer et que la science réclame. »[2] Renchérissant, M. Faguet concluait ainsi, dans le « Gaulois », un article qu'il consacrait naguère au parler des peuples de langue française : « 1° Que la langue qu'ils parlent, comme toutes les langues excentriques, c'est-à-dire éloignées du centre, a toutes les chances du monde d'être excellente, parce qu'elle se compose d'archaïsmes. Tel est le français de Genève et de Lausanne, *tel est le français du Canada.* Qu'ils ne se défient donc pas trop de leurs provincialismes... 2° Qu'ils se persuadent que tout ce qui est du 17e siècle, fût-il tombé en désuétude, est excellent, est français de bonne souche et de bon aloi et irrépréhensible. 3° Que ce qui est du 18e siècle est toujours douteux... 4° Que ce qui est du 19e siècle n'a aucune autorité de soi et doit toujours être vérifié par un retour ou une référence au 17e siècle... 5° Et qu'enfin la plus mauvaise langue de France... est la langue qu'on parle à Paris. »[3]

Ceux dont notre langue archaïque blesse l'oreille si délicate et qui nous gourmandent à ce sujet feraient bien de ne pas oublier que nos pères ont quitté la France depuis deux à trois siècles, que nous en sommes séparés depuis cent cinquante ans et que, jusqu'au milieu du siècle dernier, nous n'avons pas eu le moindre contact avec notre ancienne mère patrie. Nous étions laissés à nos propres forces et à nos propres ressources. L'importation des livres français au Canada fut même sévèrement prohibée pendant les trois quarts de siècle qui suivirent la Cession.[4] Si, en dépit de tous ces obstacles, Jean-Baptiste n'avait pas conservé amoureusement et jalousement sa langue, les écrivains de France n'auraient pas à constater avec un naïf étonnement la survivance de leur parler sur les rives du Saint-Laurent et à célébrer ce que l'un d'eux a justement appelé « le miracle canadien ».

---

[1] *Glossaire,* p. XX.

[2] Opuscule cité, p. 40.

[3] Cité dans le *Bulletin du parler français,* vol. I, p. 86.

[4] L'abbé Camille Roy : *Nos origines littéraires,* p. 23.

Il peut se faire après tout que les Canadiens-français ne parlent pas un patois, entend-on dire quelquefois, mais il est certain qu'ils n'ont pas l'accent français. M. François Veuillot a fait bonne justice de cette nouvelle affirmation : « J'aimerais tout d'abord qu'on me définît ce qu'est l'accent français. Je connais bien l'accent parisien et, cependant, je sais que l'accent du Faubourg Saint-Germain n'est pas le même que celui de Montmartre. Je connais aussi l'accent normand, l'accent alsacien, l'accent marseillais. Il peut se faire qu'il y ait un accent canadien et ce serait tout simplement l'accent d'une autre province de France. »[1] En effet, chacune des provinces de France a un accent particulier; la Suisse et la Belgique ont également des accents qui leur sont propres. Nos adversaires pourraient-ils nous dire l'endroit exact où l'on parle le français avec cette saveur dans l'accent qu'ils nous reprochent de ne pas avoir ?

A propos de notre accent, me serait-il permis de donner l'opinion d'un écrivain français qui connaît bien notre pays et qui a écrit un livre très fouillé sur l'histoire du Canada ? Voici ce qu'écrivait M. Eugène Révillaud, il y a quelques années : « La langue de la première (de la société cultivée) ne diffère pas de celle qu'on parle dans la société polie de notre pays et elle est mieux protégée contre l'envahissement de l'argot parisien... Quant au peuple, il m'a semblé qu'à tout prendre il parle un français plus correct que la généralité de nos paysans... Le langage des Canadiens nous a semblé extrêmement pur d'accent, et il n'est pas douteux qu'un Canadien de moyenne culture venant à Paris ne se mette plus facilement au ton du Théâtre français, qui passe à tort ou à raison pour être l'asile des traditions de la pure prononciation française, qu'un Picard ou qu'un Franc-Comtois pour ne pas parler des Gascons, des Auvergnats ou des Provençaux. »[2]

Les journalistes qui nous accusent de parler une langue vieillie et dégénérée sont-ils bons juges en la matière ? Connaissent-ils suffisamment le français pour porter contre nous un jugement aussi sévère ? Nous ne le pensons pas, et ils feraient peut-être œuvre plus utile en entreprenant d'épurer l'anglais en usage dans certaines provinces du Dominion et que Lord Grey assimilait un jour à un *slang* des plus détestables et des moins compréhensibles. S'il est quelqu'un de qualifié pour critiquer avec discernement le parler de Jean-Baptiste, c'est celui dont le français est la langue

[1] Cité dans *Le Soleil* du 1er mars 1918.

[2] *Histoire du Canada*, p. 523.

maternelle, et non pas certains gradués de *High Schools* qui n'ont de la langue française qu'une connaissance superficielle et qui, la plupart du temps, ne la comprennent même pas. Or, que disent du *French Canadian patois* les Français de France qui sont venus visiter le Canada et qui ont pris contact avec notre population? On voudra bien m'excuser si, en multipliant les citations, je parais en abuser. Mais, pour faire taire nos adversaires, y a-t-il un moyen plus efficace que de leur jeter à la figure toute une gerbe de témoignages irrécusables, venant des seules gens qui soient véritablement aptes à apprécier la valeur de notre langue?

C'est Xavier Marmier, de l'Académie française, qui écrivait en 1866 : « Au Canada, l'on garde, dans l'usage de notre langue, cette élégance, cette sorte d'atticisme du grand siècle. Le peuple lui-même le parle assez correctement et n'a point de patois. »[1] C'est Rameau de Saint-Père, l'historien de « la France aux Colonies », qui écrivait de son côté : « Sur les bords du Saint-Laurent, notre langue n'a pas plus dégénéré que notre caractère. »[2] C'est Ampère, le grand savant français, qui écrivait, lui aussi : « Pour retrouver vivantes dans la langue les traditions du grand siècle, il faut aller au Canada. »[3] C'est H. de Lamothe, le romancier qui enchanta notre enfance, qui écrivait en 1879 : « On entend bientôt le doux parler de France qu'un accent tout particulier souligne sans le défigurer... On comprend qu'un isolement de cent ans ait conservé dans leur intégrité le langage et les expressions en usage dans la première moitié du dix-huitième siècle. »[4] C'est M. Christophe Allart qui écrivait en 1880 : « C'est un plaisir de causer avec les « habitants » et d'entendre ce bon parler français, sans patois aucun, même élégant, mais avec une tournure archaïque très curieuse. »

C'est M. Victor Du Bled, un des collaborateurs de la Revue des Deux Mondes, qui écrivait dans cette excellente revue le 13 février 1885 : « Ce qu'on peut affirmer d'abord avec tous les voyageurs sérieux qui ont visité ce pays (le Canada), c'est que le Canadien parle encore le français du 16e et du 17e siècle, cette langue si savoureuse, si robuste, de la Touraine et de l'isle de France, avec son caractère spécial et ses tournures gauloises; c'est qu'on retrouve dans ce parler une foule de locutions originales, vieille monnaie

---

[1] *Lettres sur l'Amérique*, p. 95.

[2] *La France aux colonies*, vol. II, p. 208.

[3] *Promenades en Amérique*, vol. I, p. 109.

[4] *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, p. 29.

marquée au bon coin, qui datent de Rabelais et de Montaigne et dont nous pourrions tirer parti bien qu'elle ne figurent point dans le dictionnaire de l'Académie; c'est encore qu'il n'existe pas comme on l'a prétendu à la légère de patois canadien et qu'à l'intonation près l'habitant qui sort de l'école primaire s'exprime plus correctement que notre ouvrier et notre paysan.» C'est M. Gailly de Taurines qui écrivait en 1894 dans son ouvrage : « La Nation Canadienne » : « D'une façon générale, on peut dire que la langue populaire des Canadiens est infiniment meilleure et plus correcte que la langue populaire de France. »[1] C'est le vicomte Robert de Caix, « un de ceux qui ont le mieux observé le Canada », avouait l'ancien consul de France à Montréal, c'est le vicomte de Caix qui écrivait, en 1904, dans la « Revue des questions diplomatiques et coloniales » : « Au Canada, la langue est excellente chez les gens cultivés, de très bonne forme chez les habitants des campagnes exclusivement françaises. »

C'est Mtre F. Labori, le grand avocat français, qui, à son retour à Paris après une visite de quelques mois en Canada, écrivait dans *Je sais tout* du 15 mars 1914 : « Le dédain qu'ont beaucoup d'Anglais et d'Américains pour le parler français de nos frères Canadiens est très plaisant. La langue française du Canada se distingue par un accent de terroir assez marqué, qui n'est celui ni du Normand, ni du Picard, ni du Champenois, ni du Poitevin, qui tient à la fois des uns et des autres. Mais rien n'est plus authentiquement français que cette langue savoureuse, pieusement conservée par les fils des premiers colons. Sans doute quelques expressions modernes traduites de l'anglais, quelques particularités de prononciation la déparent un peu pour nous, mais l'effet d'ensemble est charmant et plein de séduction, surtout pour un Français. En un sens, la langue du Canada, avec ce qu'elle a d'archaïque, d'un peu rustique, et qui lui vient sans altération sensible des ancêtres dont beaucoup sortaient de nos campagnes, est peut-être plus vraiment française que la langue même des boulevards. Mais beaucoup d'Anglais, qui se laissent prendre aux apparences et à qui échappe le charme de ce parler si émouvant pour nous, en plaisantent doucement. L'un d'eux me disait, sur le bateau, dans un français barbare qu'il croyait très élégant : «Vous verrez; on « parle très mal le français au Canada. Quand je suis à Québec, « on me prend pour un Parisien». Cet homme aimable, qui n'était

[1] Page 245.

d'ailleurs pas un sot, ne se doutait pas de ce que son observation naïve avait de comique. J'en ai senti tout le ridicule, quand, à peine débarqué à Québec et parlant aux employés du port, aux cochers, aux agents de la douane, j'ai pu tout de suite me croire au cœur de la France, à Poitiers, à Rouen, à Tours ou à Besançon. »

C'est M. J.-J. Jusserand, l'ambassadeur de France à Washington, qui écrivait il n'y a pas longtemps : « La langue des Canadiens et des Français est le même langage, étant le français... Non, nul doute n'est possible, et j'ai eu de trop nombreuses occasions d'entendre leurs discours, de causer avec eux, pour n'en être pas convaincu : les berceaux de Québec et de Montréal et les berceaux de Paris, Lyon ou Orléans entendent tomber des lèvres maternelles les mêmes sons, entendent la même langue, le français dont ceux qui le parlent ont le droit d'être fiers depuis mille ans. »[1] C'est M. René Viviani, l'homme d'État français bien connu, qui disait dans une conférence à Paris le 18 janvier 1918 : « Ils (les Canadiens-français) ont contribué à maintenir chez eux ce qu'il y a de plus noble et de plus beau chez nous : la langue française, instrument merveilleux de l'unité nationale... C'est cette langue du 17e siècle, si pure et qu'on a eu peut-être le tort d'alourdir de néologismes, c'est cette langue-là qui, comme dans un merveilleux et lointain conservatoire, a été maintenue dans sa pureté limpide, telle que la parlaient nos pères. »[2]

C'est le capitaine Duthoit, un des professeurs les plus distingués de l'Université de Lille, qui écrivait tout récemment : « Les Canadiens ont au plus haut degré le culte de leur langue. On parle un français très pur, même dans les campagnes. »[3] C'est l'ancien consul de France au Canada, M. C.-E. Bonin, qui disait lors d'un banquet d'adieu le 23 septembre dernier : « Les Canadiens français représentent le plus fort élément hétérogène de langue française qu'il y ait hors de France, et Montréal — bien que nombre de gens l'ignorent — est la quatrième ville française du monde, après Paris, Marseille et Lyon. »[4]

Témoignages flatteurs, trop flatteurs, dira-t-on. Il se peut. Mais puisque nous avons pour ennemis des gens qui exagèrent nos défauts à plaisir, pourquoi n'aurions-nous pas pour amis des gens qui se sentent portés à exagérer nos qualités ? Et pourquoi, aussi,

---

[1] Cité dans *Le Devoir*, janvier 1918.

[2] Cité dans *Le Canada* du 28 janvier 1918.

[3] Cité dans *The Montreal Gazette* du 9 septembre 1918.

Cité dans *The Montreal Gazette*, du 23 septembre 1918.

n'opposerions-nous pas l'opinion de ceux-ci à l'opinion de ceux-là ? Nous ne pouvons espérer convaincre tous ces derniers, mais s'il en est quelques-uns de sincères parmi eux, peut-être arriverons-nous à ouvrir leurs yeux à la vérité. Quant aux autres, quant à ceux qui n'ont même pas l'ignorance pour excuse, leurs préjugés sont indéracinables. C'est la haine qui, le plus souvent, est le mobile de leurs attaques contre nous et, comme dit Bourget : « lorsqu'un homme en hait un autre, il arrive presque toujours à voir son ennemi tel que sa haine a besoin qu'il soit ». Or, nos ennemis, pour atteindre leurs fins, ont besoin de ne voir en nous qu'un rameau à peu près desséché du vigoureux et de l'admirable tronc français. Le jour où ils auront réussi à accréditer cette opinion dans les milieux anglo-saxons et à nous discréditer tout à fait, l'heure de l'iniquité aura sonné, l'idée contenue dans la formule bien connue se réalisera et le Canada deviendra inévitablement le pays d'une seule langue, comme il est déjà le pays d'un seul drapeau et d'un seul roi.

L.-A. Richard.

Imprimé au DEVOIR,
43, rue Saint-Vincent,
Montréal.